

l'exigence de 50 p. 100 de propriété canadienne en devenant société publique, mais cela est interdit à certaines entreprises tant qu'elles n'ont pas satisfait à certains engagements préalables à l'égard de leurs actionnaires du début. C'est précisément la situation de la société Anvil Mines, la plus importante société minière du Yukon.

Je me rends compte, monsieur l'Orateur, que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est bilingue, mais je ne pense pas qu'il doive s'exprimer de deux façons différentes sur l'importante question de nos ressources nationales et naturelles. Dans son discours à Dallas, il a sûrement encouragé fortement les étrangers à participer financièrement et techniquement à l'exploitation de nos ressources. Toutefois, dans le même mois, le ministre a parlé autrement au sujet de l'exploitation des ressources naturelles du Yukon. Contrairement à ce qu'il avait dit à Dallas, il a préconisé l'adoption de mesures énergiques qui auraient pour résultat d'orienter les investissements étrangers vers d'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, qui ne sont pas si hostiles en ce qui concerne l'exploitation de leurs propres ressources minières.

Je pense, monsieur l'Orateur, que nous nous sommes rendu compte de l'ambiance politique concernant la loi sur les minéraux du Yukon, et elle n'est pas propice. Je voudrais maintenant dire quelques mots au sujet de la situation économique du Yukon. L'exploitation minière a toujours été le fait de gens courageux et audacieux. Ces qualités sont peut-être plus nécessaires au Yukon qu'ailleurs, en raison de l'éloignement, des hivers longs et déprimants et des grands obstacles tant pratiques que naturels à surmonter pour assurer le succès d'une entreprise aussi hasardeuse que l'est de par sa nature l'exploitation minière. Les moyens économiques nécessaires pour exploiter des minéraux du Yukon sont proprement gigantesques.

Pour en donner une idée, je citerai l'exemple de l'Anvil Mining Corporation Limited, société constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique et qui exploite une mine à ciel ouvert de plomb et de zinc et un concentrateur dans le territoire du Yukon, à environ 130 milles à vol d'oiseau au nord-est de Whitehorse. L'Anvil Mining Corporation emploie environ 360 ouvriers et contremaîtres, et vient de terminer sa première année d'exploitation. Elle a investi plus de 120 millions de dollars dans sa mine du Yukon, mais n'a pas encore commencé à en retirer de bénéfice, bien que les perspectives à ce sujet soient fort encourageantes, du moins dans le cadre de la loi actuelle. Cette société appartient à une entreprise américaine dans une proportion de 60 p. 100; sans cette participation financière l'entreprise aurait bien pu ne jamais voir le jour.

Selon les estimations, plus de la moitié de l'économie du Yukon est tributaire de l'industrie minière. Cette industrie emploie directement ou indirectement peut-être les trois quarts de la main-d'œuvre du Yukon. A mon avis, l'économie du Canada, sans parler de celle du territoire du Yukon, subit déjà assez de malheurs et d'inquiétudes sans qu'on les multiplie. J'estime que le gouvernement ne devrait pas songer actuellement à imposer des

[M. Ritchie.]

mesures restrictives contre la participation étrangère dans l'économie du Yukon ni à augmenter les redevances de l'industrie minière, alors qu'il laisse les actionnaires éventuels dans l'incertitude au sujet de ses nouvelles mesures fiscales qui, à en juger d'après le bill à l'étude et les récentes initiatives du gouvernement, ne feront qu'aggraver les problèmes économiques du Yukon.

• (4.00 p.m.)

Avec l'armée d'économistes et de conseillers qu'il a à sa disposition, le gouvernement devrait savoir que même dans les meilleures conditions possibles, ce serait vraiment une gageure que de vouloir attirer tous les capitaux dont le Canada aurait besoin pour mettre en valeur une région aussi éloignée et d'un développement aussi onéreux que le Yukon. Compte tenu de son climat économique, le Yukon ne saurait admettre les fantaisies, les illogismes, les propositions peu réfléchies préconisés dans la mesure à l'étude. Le développement socio-culturel du Yukon est inévitablement influencé par son climat économique, lequel est à son tour déterminé par le climat politique établi par le gouvernement de l'heure. Je vois dans la mesure à l'étude, monsieur l'Orateur, de graves ennuis. J'espère que d'autres membres de notre parti sauront en traiter longuement.

Pour l'instant, je tiens à rappeler à tous les députés que le Yukon est dans une situation particulièrement vulnérable, qu'il est peut-être même sans moyens de défense si l'on songe qu'il s'agit d'un territoire au lieu d'une province et que de ce fait, il ne dispose pas des mêmes moyens qu'une province pour résister aux mesures proposées dans le bill à l'étude. Néanmoins, vu les conditions précaires qui existent vraiment, le gouvernement se doit, il me semble, de ne pas traiter le Yukon comme un pupille de l'État, mais de se rappeler que les politiques ministérielles qui ne favorisent pas le plein développement politique et socio-économique d'une région du pays sont infailliblement de l'autodestruction.

Ce projet de loi nous fait gravement douter de la sagesse et des intentions du gouvernement. En juin 1967, le gouvernement et l'industrie minière ont poursuivi, à Ottawa, des discussions approfondies sur ce qu'une nouvelle loi devrait prévoir. A la suite de ces discussions, une entente avait été réalisée entre cette industrie et le gouvernement. Il est, par contre, intéressant de noter ce qu'elle déclare maintenant. J'aimerais citer un bref extrait du mémoire communiqué par ses représentants au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. A la page 1 de ce mémoire, la Chambre des industries d'extraction du Yukon déclare:

Nous sommes profondément inquiets de ce que, depuis l'accord conclu avec lui en 1967, le gouvernement ait fondamentalement modifié le principe de base du projet de loi dans différents domaines vitaux au grave détriment de l'industrie minière et, de ce fait, au détriment de l'économie du Yukon.

Pour conclure, je dirais qu'il est nécessaire que le bill dont nous sommes saisis prévoie un traitement plus équitable de la part du gouvernement à l'égard des habitants des Territoires du Yukon et des étrangers qui ont consa-